

Qu'est-ce que le conditionnel ?

- Le conditionnel est le mode de l'imaginaire et de l'éventualité (une action dont la réalisation est incertaine et souvent soumise à une condition).
- Il peut aussi exprimer un souhait, une hypothèse, un conseil, un reproche, un regret, un remords ou s'utiliser dans des formules de politesse.
- Le conditionnel est un mode personnel : il comporte plusieurs personnes grammaticales : *je, tu, il, elle, on, nous, vous, ils, elles.*

Exemples : *j'aimerais, tu aurais fini, nous eussions détesté*

Comment se conjugue le conditionnel ?

- Le conditionnel comprend 3 temps :
 - un temps simple (conditionnel présent)
 - Et deux temps composés (Le conditionnel passé première forme et deuxième forme).

Voici comment conjuguer le conditionnel :

Temps simples	Temps composés
<p><i>radical</i></p> <p>+ terminaison variable selon la personne et le temps.</p>	<p><i>auxiliaire</i></p> <p>« être » ou « avoir » conjugués + participe passé du verbe.</p> <p>Attention aux accords avec « être »</p>
<ul style="list-style-type: none"> • présent : <p><u>Ex</u> : <i>je mangerais, tu finirais, nous partirions,</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Passé 1ère forme (Auxiliaire au conditionnel présent) <p><u>Ex</u> : <i>j'aurais mangé, tu aurais fini, nous serions parti(e)s</i></p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Passé 2ème forme (Auxiliaire à l'imparfait du subjonctif) <p><u>Ex</u> : <i>j'eusse mangé, tu eusses fini, nous fussions parti(e)s</i></p>